



ASBL Club »Le Tremplin »
Secrétariat : 0471/45 33 94
Mail : tremplinpresles@gmail.com

Le 25/08/2020

OBJET : reprise des entraînements

Mesures concernant les entraînements de gymnastique du Tremplin

Afin d'assurer le déroulement des entraînements dans de bonnes conditions, veuillez suivre les recommandations suivantes

1. Merci de bien vouloir lire l'intégralité de ce document avec votre/vos enfant(s) 📖
2. Vérifier les symptômes de votre/vos enfant(s) pendant les 72h précédant l'entraînement. S'il présente des symptômes, vous êtes priés de ne pas vous présenter au centre
3. Prévoir un masque

Accueil

1. Dès la sortie de la voiture, toute personne de plus de 12 ans doit porter un masque et respecter la distance physique de 1,5m
2. Un parcours est organisé pour l'entrée et la sortie du hall
3. Se désinfecter les mains en entrant dans un bâtiment
4. **Seul** le gymnaste aura le droit de pénétrer dans le hall, les parents et accompagnants devront déposer leur(s) enfant(s) au niveau du volet du hall
5. L'accès aux vestiaires est interdit

Pendant l'activité

1. Chaque gymnaste de plus de 12 ans devra porter un masque en dehors de l'activité
2. Chaque gymnaste de plus de 12 ans devra respecter une distance de 1m50 durant l'activité

3. Chaque gymnaste devra se désinfecter les mains avant et après l'activité
4. Chaque entraîneur devra porter un masque lorsque la distance de 1,50 ne peut être respectée
5. Le matériel sera désinfecté avant et après l'activité
6. Le groupe ne pourra être supérieur à 50, entraîneurs compris
7. Pas d'échange de matériel personnel
8. Chaque gymnaste devra avoir sa collation et sa boisson. Les fontaines d'eau ne sont pas accessibles

Après l'activité

1. Dès la fin de l'activité et jusqu'à la voiture, toute personne de plus de 12 ans doit porter un masque et respecter la distance physique de 1,5m
2. Un parcours est organisé pour l'entrée et la sortie du hall
3. Toute personne de plus de 12 ans pénétrant dans l'infrastructure sportive doit porter un masque et respecter la distance physique de 1,5m
4. Se désinfecter les mains à la fin de l'activité
5. **Seul** la/le gymnaste aura le droit de pénétrer dans le hall, les parents et accompagnants devront reprendre leur(s) enfant(s) au niveau du volet du hall